

Comment faire pour voter en ligne ?

C'est simple, nous allons vous guider pas à pas. L'accès au vote en ligne se fait, via votre espace adhérent, sur le site de la Fédération :

<https://www.chasse-nature-occitanie.fr/gers/>

Etape 1 :

Une fois connecté sur le site de la FDC 32, cliquez sur l'onglet marron **Espace adhérent** qui figure au milieu de la page d'accueil comme indiqué sur l'image ci-dessous :



The screenshot shows the website interface for 'Chasse dans le Gers'. The 'Espace adhérent' button is located in the middle of the page, next to other navigation options like 'Passer le permis de chasser' and 'Dates ouvertures/fermetures'. A yellow callout box with a hand icon pointing to the button contains the text: 'Cliquez sur le bouton « Espace adhérent »'.

Etape 2 :

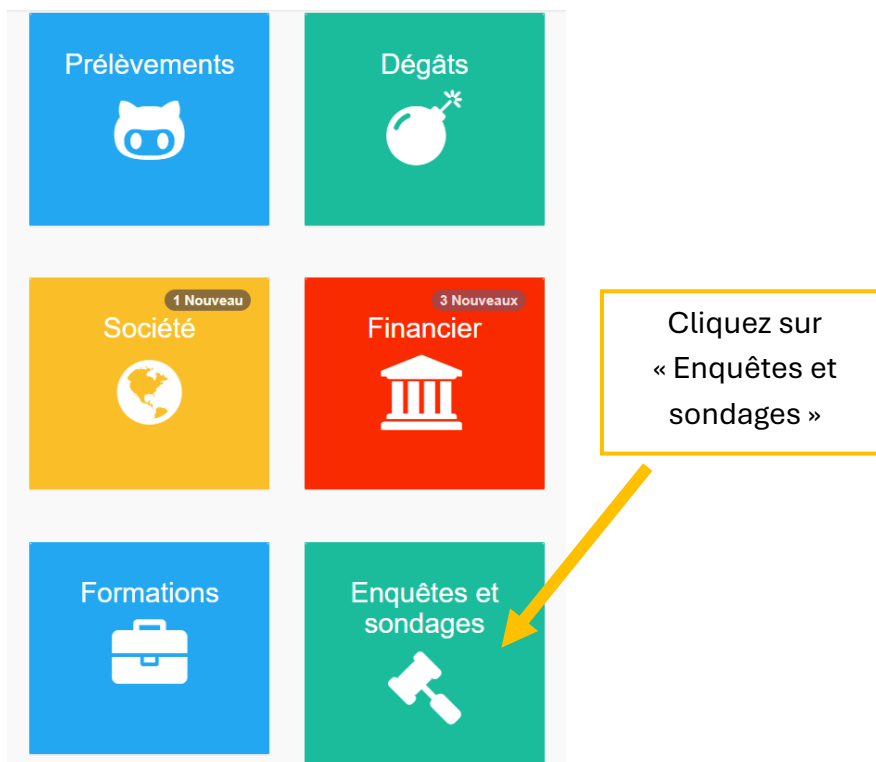
Arrivé sur la page d'accueil, il vous faut saisir vos identifiants. Ceux-ci vous ont été adressés dans le mail vous informant du vote en ligne. Attention à bien respecter l'écriture de votre mot de passe pour pouvoir vous connecter. Une fois votre identifiant et votre mot de passe renseignés, cliquez sur l'onglet bleu qui figure juste en dessous, comme indiqué sur l'image ci-dessous :



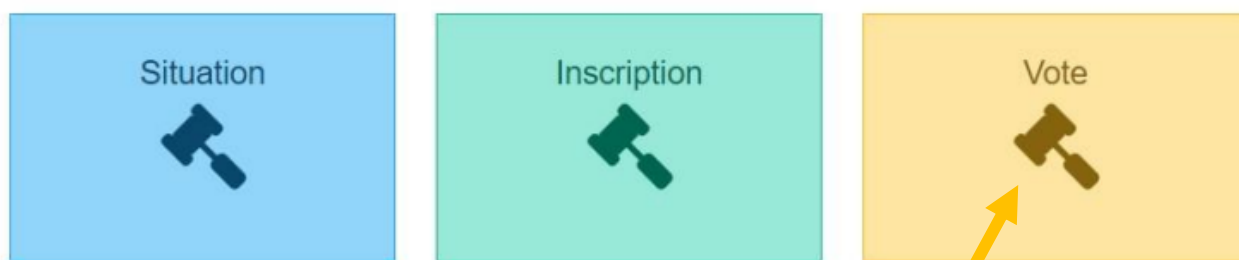
The screenshot shows a login form with two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe'. Below the fields is a blue button labeled 'Connexion'. A yellow callout box with a hand icon pointing to the button contains the text: 'Cliquez sur le bouton connexion après avoir renseigné votre identifiant et votre mot de passe -Vers Etape 3'.

Etape 3 :

Arrivé sur votre espace adhérent, la page s'organise en plusieurs icônes dont « Enquêtes et sondages ». Cliquez dessus pour accéder au scrutin de l'Assemblée Générale, comme indiqué sur l'image ci-dessous :



Etape 4 : Trois icônes s'affichent, comme représentées sur l'image ci-dessous :



Etape 5 : Vous arrivez sur l'ensemble des questions qui sont soumises au vote.

Assemblée Générale

Votre nombre de voix : 54

Sélectionnez POUR – CONTRE – ou ABSTENTION selon votre choix puis passez à la question suivante.

Résolution 1 - Nomination du bureau de l'Assemblée Générale

Vote de la résolution 1, à savoir que conformément à l'article 11 alinéa 85 de nos statuts et conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur, le bureau de la séance de l'Assemblée Générale sera le Bureau du Conseil d'Administration. Le Bureau de l'Assemblée Générale ordinaire 2024 est composé de : M. MONNET : Secrétaire / M. OSINSKI : Trésorier adjoint. / M. DUPRE : Trésorier. / M. FLORIO : Second Vice-président / M. CARPENTIER : Premier Vice-Président / M. CASTÉLAN : Président.

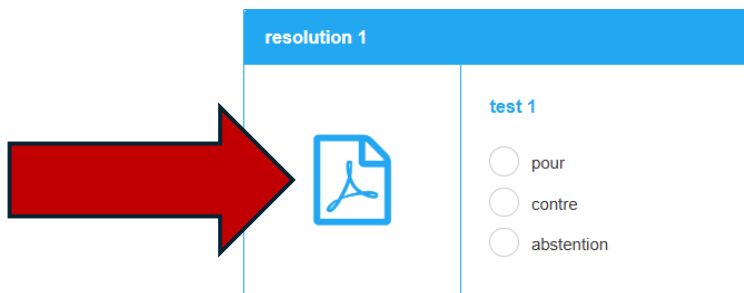
- POUR
- CONTRE
- ABSTENTION

Cliquez sur l'une des propositions



A l'issue du vote, cliquez sur l'onglet **VALIDER**. **VERS ETAPE 6**

Pour afficher les pièces jointes associées aux résolutions cliquez sur ce symbole :



Etape 6 : Dernière étape

Un premier message s'affiche, cliquez sur **OK** pour enregistrer vos votes

Un deuxième message s'affiche pour confirmer que vous enregistrez définitivement vos votes. Cliquez sur **OK** pour confirmer vos votes

Vos votes seront enregistrés et l'écran ci-contre apparaîtra

Scrutins Votes
Confirmez-vous l'enregistrement de vos votes ?
Annuler OK

Scrutins Votes
Confirmez-vous l'enregistrement de vos votes ?
Annuler OK

Scrutins Votes
Vos votes ont été enregistrés.
OK

Merci de votre contribution par votre vote en ligne.

Pour toute question, contactez la FDC 32 au 05.62.60.28.30 aux horaires d'ouvertures.